

Au cours des années où l'on verra apparaître et disparaître le ministère WILLMAR dit « de la situation », puis, en 1853, SIMONS prendre les rênes du gouvernement, des scissions se feront remarquer de part et d'autre : tandis que d'anciens libéraux feront montre de velléités autoritaires, des fidèles soutiens du groupe entourant le « Wort » tel que Michel JONAS abandonneront un camp dont l'essence était conservatrice et iront renforcer les jeunes libéraux ; presque automatiquement Eyschen sera incité à réoccuper — non sans déplaisir — la plus extrême des positions de la droite.

C'est donc nanti de la peu enviable réputation d'être, avec Paul DE SCHERFF, un des plus farouches réactionnaires du pays que Charles-Gérard Eyschen entra le 21. 5. 1856 avec ce protestant libéral dans le ministère SIMONS où il fut chargé de l'administration générale de la Justice et de l'Instruction publique.

Certes, Mathias Simons aussi bien que le prince-lieutenant se rendaient compte de l'effet néfaste que la nomination d'Eyschen devait avoir sur l'opinion publique. Le chef du gouvernement, dans un rapport au prince Henri et au roi, déclarait qu'il n'aurait pas osé appeler Eyschen *seul* au ministère de crainte « qu'on ne pût voir dans ce choix un pas décidé vers le parti catholique. » De son côté le Prince s'exprima comme suit dans une lettre datée du 16. 5. 1856 :

« Je crains que M. Eyschen, très modéré comme membre du parti clérical, en dehors des affaires gouvernementales ne soit, une fois aux affaires, travaillé par son propre parti et forcé peut-être malgré lui à sortir de sa modération. Depuis 1839 c'est toujours l'élément libéral pur qui a été aux affaires ; qu'on introduise au gouvernement un membre du parti clérical, je crains que cela ne donne certaines velléités ambitieuses à ce parti pour qui tous les moyens sont bons. » La lettre finit par la communication que le roi ne partageait pas les appréhensions du prince au sujet de Ch. G. Eyschen et qu'il approuvait la combinaison Eyschen-de Scherff. (30)

On se figure aisément l'effroi des braves « constitutionnels » de 1848 quand, de la bouche d'Eyschen même, ils apprirent « qu'il n'avait consenti à entrer au ministère qu'avec l'intention bien arrêtée de coopérer de toutes ses forces à faire introduire dans la Constitution de 1848 les modifications qui, suivant son opinion, étaient nécessaires ; attendu que cette Constitution était trop libérale ; qu'avec elle le roi grand-duc était privé de plusieurs prérogatives réservées par le droit fédéral aux souverains allemands ; mais surtout parce qu'il pensait que la religion catholique subissait des entraves (sic!) par certaines dispositions des lois civiles. Il pensait aussi par ses efforts réussir à amener la signature d'un concordat pour la conclusion duquel les négociations sont depuis longtemps entamées avec la Cour de Rome. » (31)

Malgré l'opposition des deux tiers des membres de la Chambre (dont JONAS, l'ancien acolyte d'Eyschen), une partie de ce programme a été réalisé, en suite surtout du coup d'Etat du 27. 11. 1856.